



## Formulaire de dépôt d'une proposition d'ajout et/ou modification du programme politique

Association	
<b>Nom de l'ACÉ :</b>	
<b>Région administrative :</b>	
Personne ressource	
<b>Nom :</b>	<b>No de membre :</b>
<b>Courriel :</b>	<b>Téléphone :</b>
<b>Adresse du domicile :</b> <i>no civique, rue, appartement/suite, ville, province, code postal</i>	
<b>Date de l'assemblée générale spéciale ou de l'assemblée générale annuelle à laquelle les membres se sont exprimés en faveur du libellé de la proposition :</b>	<i>JJ/MM/AAAA</i>

Proposeur	
<b>Nom :</b>	<b>No de membre :</b>
<b>Courriel :</b>	<b>Téléphone :</b>
<b>Adresse du domicile :</b> <i>no civique, rue, appartement/suite, ville, province, code postal</i>	
<b>Signature :</b>	
Appuyeur	
<b>Nom :</b>	<b>No de membre :</b>
<b>Courriel :</b>	<b>Téléphone :</b>
<b>Adresse du domicile :</b> <i>no civique, rue, appartement/suite, ville, province, code postal</i>	
<b>Signature :</b>	

Le secrétaire de l'ACÉ doit expédier la proposition au Secrétaire général du Parti ([sg@conservateur.quebec](mailto:sg@conservateur.quebec)) au plus tard quarante (40) jours avant la date d'ouverture du congrès national. La proposition doit être proposée par deux (2) membres en règle au moment de son envoi au Secrétaire général et indiquer quand elle a été ratifiée par l'ACÉ. Ces deux membres doivent être dûment inscrits au congrès national et être des membres délégués au plus tard dix (10) jours avant la date d'ouverture du congrès national.

Thème du programme politique assujetti à la nouvelle proposition					
<input type="checkbox"/>	Agriculture	<input type="checkbox"/>	Famille	<input type="checkbox"/>	Programmes sociaux
<input type="checkbox"/>	Place du Québec dans le Canada	<input type="checkbox"/>	Finances publiques	<input type="checkbox"/>	Santé
<input type="checkbox"/>	Arts et Culture	<input type="checkbox"/>	Gouvernance	<input type="checkbox"/>	Transport
<input type="checkbox"/>	Économie	<input type="checkbox"/>	Immigration	<input type="checkbox"/>	Travail
<input type="checkbox"/>	Éducation	<input type="checkbox"/>	Justice	<input type="checkbox"/>	Langue
<input type="checkbox"/>	Environnement	<input type="checkbox"/>	Ruralité	<input type="checkbox"/>	Autre

Idée proposée
<b><i>Instruction : Résumé de la proposition en moins de cent (100) mots</i></b>

Description de la proposition
<b><i>Instruction : Description de la proposition, incluant la ou les lois du Québec modifiées et/ou abrogées, ainsi que les avantages/inconvénients de la proposition pour la société Québécoise.</i></b>

Document annexé
<b><i>Instruction : Description de la liste des documents annexés à la proposition.</i></b>

Le secrétaire de l'ACÉ doit expédier la proposition au Secrétaire général du Parti ([sg@conservateur.quebec](mailto:sg@conservateur.quebec)) au plus tard quarante (40) jours avant la date d'ouverture du congrès national. La proposition doit être proposée par deux (2) membres en règle au moment de son envoi au Secrétaire général et indiquer quand elle a été ratifiée par l'ACÉ. Ces deux membres doivent être dûment inscrits au congrès national et être des membres délégués au plus tard dix (10) jours avant la date d'ouverture du congrès national.